



Demande de conseil pour disposer de la nationalité française

Par **abdouthami**, le **13/03/2013** à **17:51**

Bonjour,

j'ai actuellement 60ans je suis père de 4 enfants à la retraite ayant toujours vécu au Maroc actuellement dans la ville de Marrakech.

En 1957 mon père a obtenu la nationalité Marocaine par sa mère et a inscrit ses enfants au services municipaux à Casablanca en tant que ressortissant marocain.

A la mort de mon père en farfouillant dans ses papiers j'ai découvert que mes parents sont français chose dont j'ignorais l'existence jusqu'à aujourd'hui car j'étais mineur et donc pas en âge de faire un choix concernant ma nationalité.

En effet ils sont inscrits en tant que français ainsi que leurs enfants jusqu'en 1956 date de l'indépendance du Maroc.

Dernièrement lors d'un voyage j'ai consulté les registres de naissances français à Oujda (dont les doubles se trouvent à Nantes), et j'ai obtenu des autorités marocaines les copie intégrales des actes de naissance de mon père ainsi que ceux de mes frères et sœurs nés avant l'indépendance du Maroc et inscrit en tant que français de père français et de mère française.

j'ai par ailleurs trouvé une copie du livret de famille français de l'époque sur lequel sont évidemment inscrits tous mes frères et sœurs.

je n'ai malheureusement aucun autre justificatif en dehors des documents pré-cités pour faire

valoir ma nationalité.

je n'ai à ce jour effectué aucunes démarches sauf celle de demander par internet les copies intégrales des extraits d'actes de naissance de mon père et ceux de mes frères et sœurs à Nantes.

je Voudrais entreprendre les démarches pour faire reconnaître ma nationalité ainsi que celle de mes frères et sœurs, c'est pourquoi je m'adresse à vous pour m'aiguiller ou m'aider à réaliser mon rêve.

Par **NADFIL**, le **14/03/2013** à **10:57**

Bonjour.

Votre question est désormais accessible sur ce même site, au forum "autres", au sous-forum "droit des étrangers" où sont regroupées notamment les questions/réponses relatives à la nationalité.

Les bénévoles répondant en la matière pourront la lire plus facilement et vous pourriez, par ailleurs, trouver des éléments de réponses via les autres questions/réponses qui sont posées dans ce sous-forum.

Cordialement.